



Avant restauration :



Après :



Fumoir situé au 7702, Chemin de l'île

Crédit : Louise Newbury (gauche) et Lyne Boyer

Mot de la
mairesse

Conseil du 13
juin 2026

Portrait de
comité

Page 2 à 5

L'eau sous nos
pieds

Activités
estivales CCLIV

Programmation
Fête nationale

Ph'ART en
direct

Page 6 à 9

Écho de l'AGA de
la CMP

CAB des
Seigneuries

Quoi faire en cas
d'urgence

Trousse
d'urgence 72 h

Page 10 à 14

Récupération

Bloc-notes

Babillard

Page 15 à 17





MOT DE LA MAIRESSE

Règlement 218 - *modifiant plusieurs règlements d'urbanisme* :

Nous avons tenu, le 24 mai dernier, une consultation publique visant à présenter les modifications proposées à nos règlements d'urbanisme et à échanger avec les citoyens présents.

À la suite de cette consultation, un deuxième projet de règlement, intégrant quelques ajustements mineurs, a été adopté lors de la séance du conseil du 13 juin.

Par la suite, un avis informant les personnes habiles à voter de leur droit de demander la tenue d'un référendum a été diffusé à la population. Comme aucune demande admissible n'a été reçue au terme de la période prévue à cette fin, le règlement sera adopté définitivement le mois prochain et transmis à la MRC afin d'obtenir un certificat de conformité. Le règlement n'entrera toutefois en vigueur qu'à la réception de cette approbation de la MRC.

Déplacement de la borne de recharge

Comme annoncé le mois dernier, la borne de recharge a été déplacée à proximité du centre communautaire. Les travaux ont nécessité une coordination étroite entre l'entrepreneur et l'électricien. Les travaux se sont déroulés sans difficulté et la borne est désormais en fonction.

Classement de la Station du phare :

Nous avons reçu la visite de deux représentants du ministère de la Culture et des Communications, venus inspecter la Station du Phare dans le cadre du suivi associé au classement du site. Cette inspection, réalisée tous les quatre ans, vise à s'assurer que les mesures nécessaires sont prises, par la Municipalité, pour préserver les bâtiments classés et de les maintenir en bon état.

Nous sommes fiers de constater que la qualité de conservation de nos bâtiments a suscité des commentaires très positifs. Le moment était d'ailleurs particulièrement propice à cette visite : l'ensemble des bâtiments avait fait l'objet d'un grand nettoyage, la terrasse de la maison du gardien venait d'être reconstruite et des travaux de rénovation intérieure avaient été réalisés dans les deux résidences.

Cette rencontre nous a également permis d'échanger sur les différentes possibilités de financement ainsi que sur les projets qui demeurent à réaliser à la Station du Phare, notamment la réfection du Pavillon Armand-LaFrance.

Restauration des fumoirs de l'île :

Nous félicitons la CPICIV, récipiendaire du Prix du patrimoine du Bas-Saint-Laurent, pour son projet de restauration des fumoirs de l'île. Cette initiative a permis de préserver ces bâtiments emblématiques, précieux témoins de l'histoire de la pêche à fascines pratiquée sur l'île.

Je vous souhaite un bel été, au plaisir de vous rencontrer sur l'île.



SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL

13 juin 2026

Affaires en cours

- Autorisation du paiement de la somme de 5 473,08 \$ (TTI) à *Entreprise Camille Dumont* pour la livraison de 80 tonnes de gravier 0 -1/2”.
- Autorisation du paiement de la somme de 4 599,00 \$ (TTI) à *Constructions CCLM* pour le déplacement de la borne de recharge.
- Achat au montant de 4 926,68 \$ (TTI) à *CAMM Constructions* pour sept bancs de *Quêteux*.
- Autorisation de paiement de la somme de 6 889,31 \$ (TTI) à *Jean Morneau*, pour un tracteur à pelouse Cub Cadet Z2 50 2026.
- Autorisation de paiement de la somme de 8 916,31 \$ (TTI) à *Ébénisterie Nelson Plourde*, l’installation des armoires de cuisine.

Affaires nouvelles

- Adoption d’une résolution appuyant officiellement la pétition citoyenne e-7344 visant l’amélioration du service ferroviaire de passagers dans le Bas-Saint-Laurent.
- Versement du budget d’opération de 2 600 \$ aux fins du déroulement de la programmation 2026 de la Corporation de la Culture et des Loisirs de l’Ile Verte.
- Achat au montant de 288,00 \$ (TTI) à M. Michaël Fraser pour 48 piquets de cèdres.
- Autorisation de paiement de la somme de 919,80 \$ (TTI) à *Constructions CCLM*, pour le coulage d’une base de béton et le déplacement d’un réservoir de diesel.

Urbanisme

- Autorisation pour le remplacement de la toiture de l’agrandissement ouest du bâtiment principal, par une toiture en tôle rouge, au 4303, Chemin de l’île à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.
- Adoption du second projet de règlement numéro 218 intitulé « *Règlement modifiant plusieurs règlements d’urbanisme* ».

Trésorerie

- Adoption des comptes du mois totalisant 57 484,50 \$. Les salaires nets représentent 8 249,72 \$.

L’enregistrement de la séance du conseil est en ligne sur le site web municipal :

www.ileverte-municipalité.com



CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ET DE GESTION TOURISTIQUE DE L'ÎLE VERTE

Une île à partager, Une île à découvrir, Une île à rouler...

Quel plaisir de vous présenter la Corporation de Développement et de Gestion Touristique de l'Île Verte, la CDGTIV. Cette corporation existe depuis 2003 et au fil des années, elle a développé et soutenu plusieurs activités touristiques. Commençons par :

Une île à partager :

Nous partageons du bout d'en haut au bout d'en bas 14 km d'Île Verte, de marées, de rivages, de beauté, de lumière, d'air du large, de ciel de mer. Nous la protégeons jalousement, chacun ancré dans son petit coin de paradis, mais nous le faisons aussi collectivement par des initiatives de conservation et règlements.

Ce trésor insulaire, ce vaisseau de pierre qui défie le Saint-Laurent nous a été confié à condition de le partager avec ceux qui attiré par sa nature magique veulent le découvrir à leur tour. Nous encourageons et développons des initiatives qui encouragent le développement d'un tourisme éthique qui respecte nos enjeux locaux et qui protège notre environnement

Soyons fiers de notre île, recevons en toute amitié ceux qui nous font l'honneur de nous visiter, d'y séjourner et de l'aimer. Nous mettons à la disposition de tous et toutes de nombreux accès publics aux rives, des sites patrimoniaux, des sentiers, des services qui permettent d'explorer l'Île et de la partager.

Une île à découvrir :

L'île offre aux touristes et aux résidents trois musées étonnants, trois regards sur la vie, la vie à l'île et la vue de l'île. L'accent est mis sur des visites commentées, cela fait partie intégrante de nos préoccupations. Ces trois sites révèlent plusieurs secrets de notre magnifique milieu insulaire. De plus, d'année en année, cela nous permet d'embaucher plusieurs jeunes guides qui deviennent à leur tour des porte-étendards. La corporation administre le centre d'Interprétation de l'École Michaud et la boutique dans laquelle plusieurs artisans locaux vendent leurs produits. Nous collaborons étroitement avec le musée du Squelette, la municipalité et la Corporation des maisons du phare afin d'offrir des prestations muséales qui racontent notre île.





CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ET DE GESTION TOURISTIQUE DE L'ÎLE VERTE (SUITE)

Une île pour rouler :

En douceur et sans effort même malgré les vents de face, il est possible d'explorer les 14 kilomètres de l'île du Bout-d'en-Haut au Bout-d'en-Bas en passant par le phare. En effet, depuis 2023, La Roue Verte offre un service de location des vélos électriques et des voiturettes de golf afin de vivre une expérience originale de découverte. Un rabais de 20% est offert aux résidents de l'île, pourquoi ne pas en profiter.

De plus avec notre circuit accompagné La Grande Virée, nous offrons la possibilité de découvrir l'île dans toute sa splendeur. Accompagné d'un guide, ce circuit comprend une balade commentée d'une journée qui permet d'explorer plusieurs recoins enchanteurs de notre milieu.



En somme la Corporation de développement et de gestion touristique de l'île Verte est heureuse de contribuer à développer et à offrir aux résidents et aux visiteurs des expériences enrichissantes et diversifiées.

Pour plus d'infos, n'hésitez pas à consulter les liens suivants :

Site web touristique: [https:// www.ileverte-tourisme.com](https://www.ileverte-tourisme.com)

La Roue Verte : <https://www.ileverte-municipalité.com/navette/>

Conseil d'administration :

Luce Provencher	Présidente
Charles Méthé	Vice-président
Louise Newbury,	Trésorière
Sophie Mauzerolle	Secrétaire - représentante de la municipalité
Louise Alain	Administratrice - représentante de la Corporation des Maisons du phare
Bastien Vézina	Administrateur - représentant de la CPICIV
Michael Yacoub	Administrateur - représentant de la SIRIV
Anne Bérubé	Administratrice





L'EAU SOUS NOS PIEDS

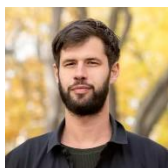
L'eau sous nos pieds : obtention d'un financement de recherche

La Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs et ses partenaires ont obtenu une subvention de recherche du Fonds de recherche du Québec (FRQ), dans le cadre du *Programme Projets Pilotes RéSCits*, pour mener le projet « *L'eau sous nos pieds : savoirs pluriels et adaptation aux changements climatiques à l'île Verte.* »

Pourquoi ce projet ?

L'île Verte dépend exclusivement des eaux souterraines pour son approvisionnement en eau potable. Or, les changements climatiques font peser des risques croissants sur cette ressource : intrusion d'eau salée, perturbation des cycles hydrologiques, pressions sur les aquifères. Ce projet vise à mieux documenter ces réalités et à mobiliser les insulaires dans la recherche de solutions réalistes et durables

L'équipe



Ce projet est piloté par Jonathan Rouleau, chercheur et conseiller au CCTT Artensio, spécialisé en politiques publiques et transition socioécologique. Sa mère, Irène Fraser, est propriétaire d'un terrain au Bout-d'en-Haut.



Il co-dirige le projet avec Laurence Labelle, ingénieure en hydrogéologie à l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador. Laurence est également membre du Comité de réflexion sur les changements climatiques de l'île Verte.



L'équipe est complétée par Ha-Loan Phan, détentrice d'une maîtrise en sciences biologiques et doctorante en management à HEC Montréal. Administratrice de Wikimedia Canada et formatrice Wikipédia depuis 2012, elle veillera également à ce que les connaissances produites soient diffusées en accès libre.

Votre participation compte

Dans les prochains mois, vous serez invité-e-s à participer à un sondage sur vos pratiques et vos perceptions liées à l'eau. Un atelier participatif suivra pour présenter ensemble le portrait de situation et explorer des pistes d'action.



ACTIVITÉS ESTIVALES 2026

Organisées par la Corporation de la culture et des Loisirs de l'Île Verte (CCLIV)

Les activités se tiendront au Centre communautaire, à moins d'avis contraire.

Mardi 7 juillet – 13 h 30

Activité jeunesse – Atelier de bricolage plastique rétrécissant avec **Sandy Fraser**

Mardi 21 juillet – 13 h 30

Activité jeunesse – Chasse au trésor

Samedi 25 juillet – 19 h 00

Conférence – **Hugo Latulippe** présente sa conférence *Pays, Paysage, Paysan*, suivie d'une discussion

Dimanche 26 juillet – 13 h 15

Activité jeunesse (13 à 20 ans) – *Rando-Musico-Vélo pour ados sur Notre Îlot si Beau*. Randonnée à vélo du Bout-d'en-Haut jusqu'au Phare avec **Pierre Fraser**

Mardi 28 juillet – 13 h 30

Activité jeunesse – Atelier de tissage collectif avec **Cynthia Thibault**

Mardi 4 août – 13 h 30

Activité jeunesse – Animation de jeux de société avec **Les Dés-Tendus**

Vendredi 7 août – 20 h 00

Activité jeunesse – Partie de *Loup-Garou* au Pavillon Lindsay avec **Sandy Fraser**

Samedi 8 août – 19 h 00

Soirée jeux de société avec **Sandy Fraser**

Mardi 11 août – 13 h 30

Activité jeunesse – Fabrication de capteurs de rêves avec **France Lagacé**

Mercredi 12 août – en après-midi (*Heure à confirmer selon la marée*)

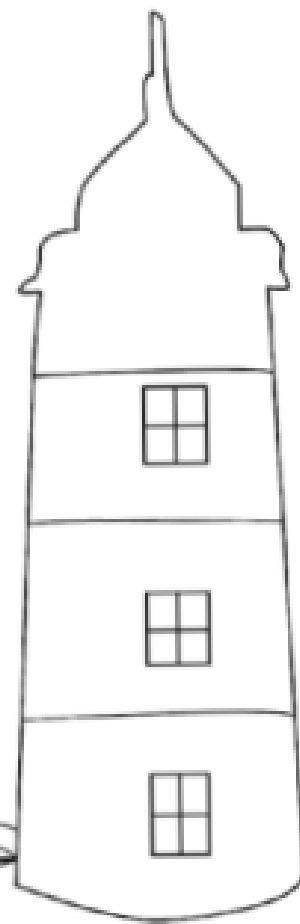
Atelier – Rituels et initiation à la baignade en eaux (pas si) froides à la grande plage, avec l'autrice **Vanessa Bell**

Judi 20 août – 19 h 30

Conférence – **Rémi St-Gelais** présente une conférence sur les limicoles

Samedi 5 septembre – dès 10 h

Bazar, suivi de l'épluchette de blé d'Inde au Pavillon Lindsay





Fête nationale du Québec 24 juin

Centre communautaire

14 h Activité pour enfants et maquillage

15 h Défilé de la St-Jean

Station du Phare

15 h 30 Discours Patriotique
et levée du drapeau

17 h Repas au comptoir gourmand
(Hot-dog #10, 10 ingrédients)

Pavillon Lindsay

16 h Jeu gonflable et jeux d'habiletés
19 h Spectacle de musique

Grève

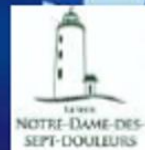
21 h Feu de joie sur la grève
(Selon la température)

En partenariat avec:

Québec 



Société nationale de l'Est du Québec





Ph'ART en direct Île Verte Programme 2026

Le 11 juillet

Pavillon Lindsay

16h00 – 18h00 Lancement de l'ouvrage « Vivre sous la lumière d'un phare », de *Jean Cloutier* et *Lise Cyr*, suivi d'un vin d'honneur. Ventes sur place.

Le 12 juillet

Pavillon Lindsay

16h00 – 17h00 La maison du phare de l'Île Verte (1860-1960), par *Jean-René Caron*, d'après les textes et photos de *Jocelyn Lindsay*. Aperçu historique de la maison et de sa valeur patrimoniale. Lancement de la brochure résumant l'histoire de cette maison.

Site du Phare

17h00 – 18h00 Verre de l'amitié, terrasse de la Maison du Gardien

18h00 – ... Souper communautaire, site de la Maison du Gardien, aux accords du piano mécanique

Le 13 juillet

Site du Pavillon Lindsay

10h00 – 13h30 Foire aux livres, au profit de l'Organisme des Gardiens du Phare

10h00 – 12h00 Ateliers de création intergénérationnels

- *Bois flottés et galets peints*, avec *André-Pierre* et *Christina Contandriopoulos*
- *Exploration du cyanotype* (procédé photographique), avec *Anne-Marie Ouellet* et *Louis-Philippe Côté*

12h00 – 13h30 Pique-nique communautaire

Site du Phare

13h00 – 15h30 Visite du Phare (5,00\$)

13h30 – 15h30 Art éphémère, sur la plage, avec *Marc Saint-Gelais* et *André-Pierre Contandriopoulos*

Site du Pavillon Lindsay

16h00 – 17h00 Création et animation musicale : *Antoine Plante*, *Mathieu Gosselin* et *Lili-Rose Vaillancourt* avec la participation des *Jeunes de l'Île*

17h00 – 18h00 Verre de l'amitié



ÉCHOS DE L'AGA DE LA CORPORATION DES MAISONS DU PHARE DE L'ILE VERTE

1. Le nouveau conseil d'administration

- **Accueil de Geneviève Boudreault**

Le conseil d'administration accueille avec plaisir Geneviève Boudreault. Très inspirée par le souffle du Grand Fleuve, elle a déjà beaucoup investi de son temps, de sa créativité et de son talent artistique dans le réaménagement et une nouvelle décoration des Maisons du Phare. Les Verdoyantes et Verdoyants pourront apprécier par eux-mêmes.

- **Remerciements à Colin Surprenant**

Le conseil en profite également pour remercier Colin Surprenant qui se retire après six ans d'implication indéfectible dans des dossiers lourds à mener. Ses conseils judicieux nous ont toujours inspirés.

- **Nouvelle composition du conseil d'administration**

Louise Alain : présidente

Daniel Melançon : vice-président et secrétaire

Val Sitaru : trésorier

Noëlle Sorin : administratrice

Geneviève Boudreault : administratrice

André-Pierre Contandriopoulos : représentant de la Municipalité

2. Les vœux de l'assemblée 2026

Ceux-ci sont toujours bien accueillis par la Corporation qui essaie d'en tenir compte dans la mesure du possible.

- **Gestion de la berce laineuse** : L'Assemblée souhaite que la présence de la berce laineuse soit mieux comprise et valorisée. La berce laineuse n'est pas à confondre avec la berce du Caucase absente du territoire de l'Île. Considérant que la berce laineuse est une espèce indigène qui pousse dans des milieux naturels de qualité et qu'elle n'est ni dangereuse pour la santé, ni trop envahissante, la CMP va la conserver sur le site lorsque sa présence ne pose pas de problème particulier. Pour en informer la population de l'Île et les personnes en visite, la Corporation va consulter la CPICIV afin de bénéficier de son expertise et d'assurer un transfert de connaissances sur cette question.

- Éradication du phragmite (roseau commun) : L'Assemblée recommande une vigilance accrue concernant le phragmite, une espèce très envahissante à croissance rapide susceptible d'affecter les milieux naturels de l'Île. Sa présence est à surveiller régulièrement à la Station du Phare. Il est de notre devoir de citoyennes et de citoyens de signaler à la CPICIV l'apparition de toute nouvelle colonie afin que des interventions d'éradication soient organisées rapidement.
- Adoption de pratiques plus écoresponsables : L'Assemblée souhaite que la Corporation poursuive ses efforts en matière de développement durable. Ceci permettrait de renforcer l'image écoresponsable de la Corporation et de réduire son empreinte environnementale. Il y a plusieurs gestes de posés aux Maisons du Phare : le recyclage, déjà presque un réflexe; l'utilisation de produits nettoyants écologiques, une transition certaine; l'achat de savons et autres produits en vrac; l'installation de distributeurs réutilisables ... À cela s'ajoutent, du côté de la décoration et de l'ameublement, la revalorisation du mobilier existant et la réutilisation de trouvailles écoresponsables et solidaires provenant de recycleries régionales.
- Offre de déjeuners dans la formule auberge : La Corporation est très sensible à cette idée. Elle a encore mieux à proposer aux Verdoyantes et Verdoyants, aux personnes en visite sur l'Île, aux locataires des Maisons. Le **Comptoir gourmand**, avec le retour de Diane&Régis, auxquels s'adjoint Félix, ouvrira ses portes tous les jours, du 19 juin au 13 septembre, à partir de 8 heures. Les déjeuners sont donc de retour.
- Utilisation communautaire du Comptoir gourmand : La Corporation serait favorable à une telle possibilité pour des activités communautaires, en basses saisons : transformation de produits locaux, tenue d'ateliers, organisation de formations, cuisine collective... Ces activités prendraient la forme de projets. Chaque projet serait mené par une personne responsable et soumis au CA de la Corporation ainsi qu'à l'équipe du Comptoir gourmand afin d'en évaluer la faisabilité.
- Sollicitation d'un bénévolat ponctuel : Il s'agirait de créer une liste de personnes qui seraient intéressées à offrir un peu de leur temps et de leur énergie mais aussi leurs compétences pour des tâches ponctuelles lors d'événements ou d'activités récurrentes, pour des corvées en tous genres afin de soutenir les membres du CA de la Corporation. Les personnes volontaires peuvent se manifester auprès de Louise Alain. Nous vous remercions par avance de votre générosité et votre dévouement.
- Féminisation des Règlements de la Corporation des Maisons du Phare : Les Règlements ont été féminisés. La tâche n'a pas été facile, le texte s'est un peu alourdi, mais c'était un passage obligé.

3. Accès au rez-de-chaussée de la Maison du Gardien

La Corporation tient à réitérer l'offre suivante aux Verdoyantes et Verdoyants. Nous vous donnons la possibilité de louer le rez-de-chaussée de la Maison du Gardien (cuisine, salon, salle à manger) pour un événement spécial d'une soirée. Le coût est de 75\$ et cet argent sera versé au Fonds des Gardiens du Phare. Cette offre s'applique surtout en basse saison.

Bonne saison estivale à toutes et tous,

Noëlle Sorin, pour le CA de la Corporation des Maisons du Phare



CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLES PRÉSENCE +



Le déploiement de l'offre de service du Centre d'Action Bénévole (CAB) des Seigneuries Présence +¹ sur le territoire de la municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs progresse. Premièrement, le CAB Présence + a obtenu la confirmation qu'un préposé d'aide à domicile au sein de

leur équipe est intéressé à offrir des services sur l'île, ce qui est très positif pour la suite du projet.

Deuxièmement, c'est le **19 août prochain, à compter de 10 h 30, à la salle communautaire**, que ce tiendra la rencontre citoyenne en présences de trois représentants du CAB Présence +, soit M. Justin Labrie, directeur général, Mme Lina Malaeb, directrice secteur Aide à la vie domestique (AVD) et Mme Caroline St-Pierre, représentante aux services. Merci de noter à votre agenda. Ce sera l'occasion d'aborder différents points qui contribueront à définir les responsabilités respectives ainsi que l'organisation des opérations et ce, en fonction des saisons! En après-midi, l'équipe sera disponible pour effectuer des visites personnalisées auprès de clients potentiels.

Finalement, vous retrouverez ci-dessous les faits saillants du sondage qui fut diffusé à la population entre le 7 février et le 23 février 2026. Au total, 50 personnes ont complété le questionnaire.

- 78% des répondants ont 60 ans et plus
- 54% des répondants sont des permanents
- 88% des répondants sont d'avis que la mise en place de services d'aide à domicile sur l'île serait bénéfique pour la communauté. Les autres sont incertains

Les personnes qui ont besoin d'aide présentement :

- 6 personnes, 4 vivent seule
 - 3 pour du ménage régulier et grand ménage
 - 1 régulier aux semaines
 - 2 réguliers aux 2 semaines
 - 3 juste pour du grand ménage

Les personnes qui auront besoin d'aide dans les 1-3 prochaines années :

- 8 personnes, 3 vivent seules
 - 3 pour du ménage régulier et grand ménage
 - 5 juste pour du grand ménage
 - 2 pour du répit
 - 1 pour des soins à la personne

Analyse des commentaires

Plusieurs répondants au sondage désirent de l'information sur la tarification, en fonction des subventions de la RAMQ. Le lien vers les résultats complets : [Consultation des résidents de l'île au sujet de services d'aide à domicile – Collaboration](#)

¹ <https://www.actionbenevolebsl.org/cab-riviere-du-loup>



QUOI FAIRE EN CAS D'URGENCE?

Si vous êtes témoin d'un événement nécessitant une intervention d'urgence

Contactez le 911

- Donnez l'adresse ou l'emplacement;
- Donnez l'envergure du sinistre, si possible;
- Informez le 911 s'il y a des personnes nécessitant des soins immédiats de santé ou de l'aide pour l'évacuation.

Consignes générales

- Demeurez en lieu sûr et ne pas vous mettre en danger;
- Ne pas vous diriger vers un lieu d'incendie;
- Laissez les chemins libres d'accès;
- En cas d'alerte jaune ou orange, restez vigilants et à l'écoute;
- En cas d'alerte rouge, dirigez-vous vers les zones de refuge identifiées sur la carte;
- Enregistrez-vous à votre arrivée sur la terre ferme, dans les zones de débarquement.

À la maison

- Préparez-vous d'avance et prévoyez un plan d'urgence familiale et une trousse d'urgence 72 heures prête en tout temps;
- En cas d'incendie dans votre résidence, sortez de votre maison sans perte de temps et appelez le 911;
- Ne retournez jamais à l'intérieur d'une résidence en feu.

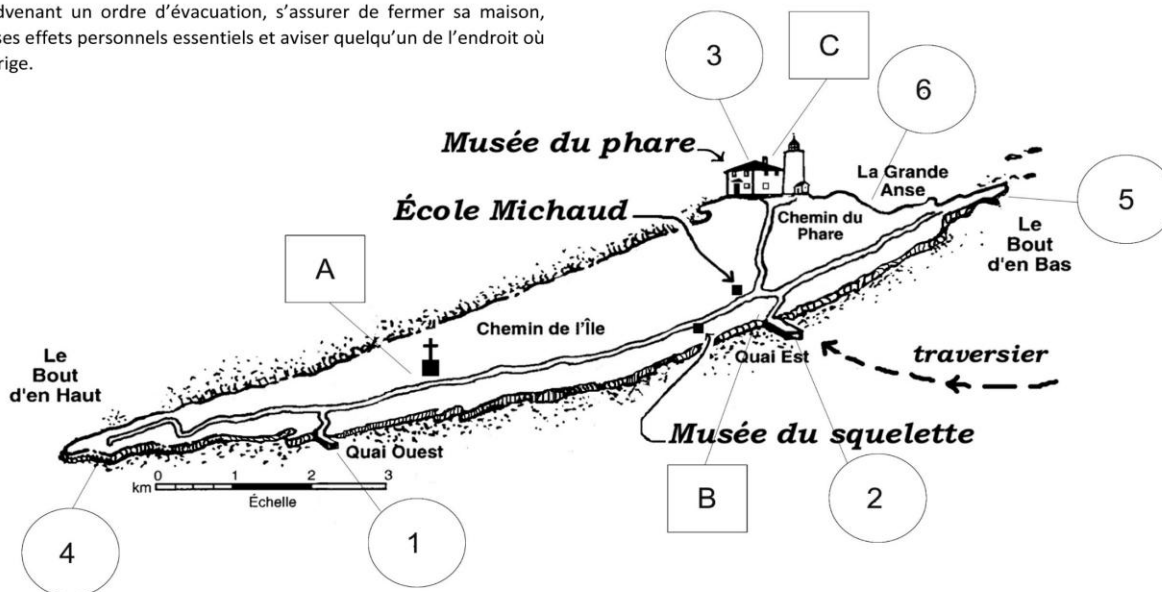
Zones de refuge en cas d'évacuation :

1. Quai du Bout-d'en-Haut
2. Quai du Bout-d'en-Bas
3. Station du phare de l'île Verte
4. Bout-d'en-Haut (extrémité ouest)
5. Bout-d'en-Bas (extrémité est)
6. La grande anse (grande plage)

Points de rassemblement de la population s'il n'y a pas d'évacuation :

- A. Salle communautaire de l'île
- B. Gare fluviale au quai du Bout-d'en-Bas
- C. Si les deux premières options ne sont pas rejoignables, la Station du phare, peut servir de point de rassemblement durant la période d'ouverture (juin, juillet, août, septembre).

Note : Advenant un ordre d'évacuation, s'assurer de fermer sa maison, prendre ses effets personnels essentiels et aviser quelqu'un de l'endroit où l'on se dirige.





TROUSSE D'URGENCE 72 HEURES

La Croix-Rouge vous recommande de conserver une trousse d'urgence à votre domicile et de garder à portée de la main suffisamment de provisions pour subvenir aux besoins de votre famille pendant au moins 72 heures. En prenant dès maintenant le temps de faire des réserves d'aliments, d'eau et d'autres provisions d'urgence, vous serez en mesure de subvenir aux besoins de votre famille entière. Vous trouverez ci-dessous une liste de recommandations quant au contenu de votre trousse d'urgence à la maison. Prenez soin de faire l'inventaire de votre trousse tous les ans et d'en renouveler le contenu après chaque utilisation.



La liste suivante peut vous aider à assembler une trousse en bonne et due forme et vous assurer d'être bien préparé.

- De l'eau
- De la nourriture (non périssable)
- Un ouvre-boîte manuel
- Une lampe de poche à manivelle ou alimentée par piles et des piles de rechange
- Des doubles des clés des voitures et de la maison
- Une trousse de premiers soins
- De l'argent en petites coupures
- Des articles pour les besoins particuliers (médicaments, préparation pour nourrisson)
- Des articles d'hygiène personnelle
- Les documents importants de la famille (copies des actes de naissance et de mariage, passeports, permis, testaments, actes de propriété et assurances)
- Une copie de votre plan d'urgence

Autres articles possibles

- Des vêtements et des chaussures de rechange pour chaque personne
- Des bâches en plastique
- Des ciseaux et un canif
- Un sifflet
- Du désinfectant pour les mains
- De la nourriture et des médicaments pour les animaux de compagnie
- Des sacs à ordures et des attaches
- Du papier hygiénique
- Un outil polyvalent ou des outils de base (marteau, clé, tournevis, etc.)
- Du ruban adhésif en toile
- Un sac de couchage ou une couverture pour chaque personne

Il importe d'entreposer ces réserves au même endroit dans un sac solide et facile à transporter en cas d'urgence, comme un sac à dos. Vous pouvez vous procurer une trousse sur le site magasiner.croixrouge.ca.



OPTIMISATION DE LA COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES



Traitement des matières recyclables

Comme le volume de matières que nous recevons au centre de récupération est très important, celles-ci doivent être compressées en ballots et le verre doit être concassé afin de réduire le nombre de transports vers la Société VIA.

Chaque article déposé dans le bac de recyclage est manipulé par nos employés. Ce travail est essentiel mais il est exigeant, souvent insalubre et très ingrat pour nos employés. En effet, les matières reçues ne sont pas toujours adéquates ni suffisamment propres. Certaines sont souillées, difficiles à manipuler et doivent même être dirigées vers les déchets plutôt que vers le recyclage.

Nous souhaitons sensibiliser la population à l'importance d'adopter de bonnes pratiques de tri et de préparation des matières recyclables. En posant des gestes simples, chacun peut contribuer à optimiser le traitement des matières au centre de récupération, à améliorer l'efficacité des opérations et, surtout, à assurer un environnement de travail sécuritaire et sain pour nos employés.

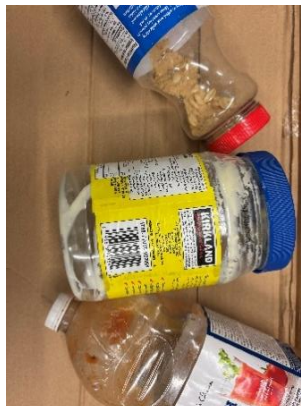
Voici quelques suggestions pour améliorer le travail de traitement au centre de récupération

- Toujours bien nettoyer les contenants avant de les mettre au recyclage.
- Enlever les bouchons des bouteilles de vin et les vider puisque nous devons les concasser.
- Trier les produits consignés (canettes - bouteilles-plastique) et les mettre dans des sacs distincts.
- Déposer vos matières dans des sacs transparents. Ne pas les vider dans le bac de recyclage.
- Défaire les boîtes de carton (des plus petites aux plus grandes dimensions).
- Nettoyer les contenants de lait et de jus, en carton, et les aplatir. Vider les canettes de bière.
- Faire des sacs de sacs. Éviter de mettre en vrac les sacs et les pellicules de plastique.
- Les produits de polystyrène expansé ne se recyclent pas, sauf pour les barquettes alimentaires.

EXEMPLES DE MATIÈRES À PROSCRIRE



Polystyrène expansé
(Sauf barquettes alimentaires)



Contenants pas nettoyés



Petits sacs en vrac



BLOC-NOTES MUNICIPAL

AVIS AUX ORGANISMES ET COMITÉS DE L'ÎLE DATE DE TOMBÉE

La date pour nous faire parvenir votre article pour le journal municipal est le **20** de chaque mois à **17 h**.

Merci de bien vouloir nous transmettre le tout par courriel, à mun_ndsd-ileverte@ileverte.qc.ca en format Word. Pour les photos à joindre à votre article, les transmettre dans leur format original avec une bonne résolution.

Retrouvez-nous sur le Web!

www.ileverte-municipalite.com

Tourisme:

www.ileverte-tourisme.com



Juillet 2026 : Présence de la direction générale, services et autres.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	jeudi	Vendredi	Samedi
			1 Férié	2 Télétravail	3	4
5	6 Bureau municipal Ordures PM	7	8 Télétravail	9 Télétravail	10	11 Séance ordinaire
12	13 Bureau municipal Ordures AM	14	15 Télétravail	16 Télétravail	17	18
19 Ordures PM	20 Bureau municipal	21	22 Inspectrice MRC	23 Télétravail	24	25
26	27 Bureau municipal	28	29 Télétravail	30 Télétravail Ordures AM	31	

Vieux-Presbytère
6201, chemin de l'Île
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs
G0L 1K0
Téléphone : 418.898.3451



Messagerie administration :
mun_ndsd-ileverte@ileverte.qc.ca
Comptabilité:
comptabilite-ndsd@ileverte.qc.ca



BABILLARD MUNICIPAL

Comité de la bibliothèque municipale

Coordonnatrice
Louise Alain

Membres

Louise Alain, Sylvie Desrosiers, Danielle Pitre, Noëlle Sorin, Maude Tremblay et Julien Fraser

Conseillère responsable
Joanie Harrison

Membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Présidente
Gail Richardson

Membres

Charles Méthé, Denis Cusson, Keaven-Yannick Desrochers, Christina Contandriopoulos et Claudia Després

Représentante du conseil
Louise Newbury

Agente de développement territorial

Jeanne Hippolyte

418.867.2885 #257

jhippolyte@mrcrdl.quebec

Inspectrice en bâtiment et en environnement

Julie Lemieux

418.867.2485 #251

jlemieux@mrcrdl.quebec

Services municipaux

Direction générale
Gérald Dionne

Comptabilité
Martine Girard

Voirie d'été
Denis Legault

Travaux publics
Régis Caron-Paul Demers

Bibliothèque
Louise Alain

Centre de récupération
Pierre Fraser-Daniel Raymond



Service de santé

Dispensaire (CLSC)

Danyka Turgeon - Judith Dumais

6001, chemin de l'Île

418.898.2248

418.863.2941 (cell)

Urgence : 9-1-1

Premiers répondants

Gérald Dionne, André-Pierre Contandriopoulos, André Malo, Louise Newbury, Denis Michaud, Mathieu Huck, Bastien Vézina, Charles Méthé, Louise Deschênes et Alain Godbout

Pharmacie

136-A, Seigneur-Côté
418.898.3111

Heures d'ouverture
Du lundi au vendredi
de : 9 h à 18 h

Horaire des pharmaciens(nes) :
Du lundi au vendredi
de : 9 h à 16 h



Pharmacie Philippe Lépiciér
Et Marie-Hélène Miousse inc.

Services d'urgence

Sûreté du Québec
310.4141 (*4141 sur cellulaire)
Garde-côtière 1.800.463.4393